

Le 30 septembre 2024

ÉTATS FINANCIERS DU
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ
D' ACTIONS MONDIALES
NCM
(AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE
CROISSANCE ET DE REVENU NCM)



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
205 5th Avenue SW
Bureau 3100
Calgary (Alberta)
T2P 4B9
Téléphone (403) 691-8000
Télécopieur (403) 691-8008
www.kpmg.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts du Portefeuille équilibré d'actions mondiales NCM (auparavant, Portefeuille de croissance et de revenu NCM) :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Portefeuille équilibré d'actions mondiales NCM (auparavant, Portefeuille de croissance et de revenu NCM) (le Fonds), qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des informations significatives sur les méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.



Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada

Le 5 décembre 2024

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

États de la situation financière

(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)

Aux	30 septembre 2024	30 septembre 2023
-----	----------------------	----------------------

Actifs

Trésorerie et équivalents de trésorerie	399 938	311 564
Dividendes à recevoir	38 800	48 120
Intérêts à recevoir	9 889	19 880
Montant à recevoir du gestionnaire (note 8)	-	56 822
Souscriptions à recevoir	4 172	720
Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net	23 319 546	16 539 358
Total des actifs	23 772 345	16 976 464

Passifs

Charges à payer (note 8)	66 659	52 422
Actifs du portefeuille achetés	20 689	-
Rachats à payer	26 075	1 834
Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)	113 423	54 256
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	23 658 922	16 922 208

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Série A	9 091 418	8 987 082
Série F	8 267 030	5 952 521
Série T6	45 023	46 325
Série F6	1 045 644	990 559
Série M	5 209 807	945 721

Parts rachetables en circulation (note 7) :

Série A	322 888	370 004
Série F	275 262	232 219
Série T6	1 911	2 184
Série F6	42 278	44 936
Série M	165 686	35 557

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Série A	28,16	24,29
Série F	30,03	25,63
Série T6	23,56	21,21
Série F6	24,73	22,04
Série M	31,44	26,60

Voir les notes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,



Alex Sasso



Keith Leslie

États du résultat global

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Revenus de dividendes	361 376	388 417
Intérêts aux fins de distribution	122 313	122 231
Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net		
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements	1 259 204	(192 587)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements	1 616 004	1 071 731
Total des revenus (pertes) de placement	3 358 897	1 389 792
Frais de gestion (note 8)	215 624	238 638
Droits de garde et frais de tenue de compte	39 926	39 450
TVH/TPS	27 931	28 389
Coûts d'opérations	24 531	7 851
Frais juridiques et droits de dépôt	21 692	21 718
Honoraires d'audit	19 600	18 600
Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires	13 844	9 460
Frais d'administration (note 8)	13 740	19 414
Autres	7 394	7 669
Services informatiques	4 532	5 825
Comité d'examen indépendant	2 794	3 437
Charges d'exploitation recouvrées (note 8)	-	(56 822)
Total des charges d'exploitation	391 608	343 629
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, avant impôt	2 967 289	1 046 163
Retenues d'impôt	988	6 691
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, après impôt	2 966 301	1 039 472
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 7)		
Série A	1 283 630	461 701
Série F	1 046 605	426 207
Série T6	7 068	2 782
Série F6	178 081	66 801
Série M	450 917	81 981
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 7)		
Série A	4,15	1,15
Série F	4,48	1,65
Série T6	3,64	1,14
Série F6	4,07	1,34
Série M	4,43	2,04

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	Toutes les séries		Série A		Série F		Série T6		Série F6		Série M	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice	16 922 208	20 070 304	8 987 082	10 125 345	5 952 521	7 587 754	46 325	59 328	990 559	1 177 846	945 721	1 120 031
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours de l'exercice	2 966 301	1 039 472	1 283 630	461 701	1 046 605	426 207	7 068	2 782	178 081	66 801	450 917	81 981
Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables au cours de l'exercice												
Émission de parts rachetables en contrepartie d'actifs nets détenus par le Portefeuille de revenu équilibré NCM fusionné (note 4)	5 463 691	–	2 549 974	–	2 887 527	–	–	–	–	–	26 190	–
Émission de parts rachetables	4 664 478	1 408 987	131 736	778 955	99 177	137 592	–	–	–	–	4 433 565	492 440
Réinvestissement des distributions	145 015	352 089	74 906	195 529	60 017	130 355	–	–	–	–	10 092	26 205
Rachat de parts rachetables	(6 290 786)	(5 514 973)	(3 859 223)	(2 375 182)	(1 716 359)	(2 195 231)	(5 812)	(12 424)	(62 805)	(183 405)	(646 587)	(748 731)
	3 982 398	(3 753 897)	(1 102 607)	(1 400 698)	1 330 362	(1 927 284)	(5 812)	(12 424)	(62 805)	(183 405)	3 823 260	(230 086)
Distributions déclarées	(211 985)	(433 671)	(76 687)	(199 266)	(62 458)	(134 156)	(2 558)	(3 361)	(60 191)	(70 683)	(10 091)	(26 205)
	(211 985)	(433 671)	(76 687)	(199 266)	(62 458)	(134 156)	(2 558)	(3 361)	(60 191)	(70 683)	(10 091)	(26 205)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	23 658 922	16 922 208	9 091 418	8 987 082	8 267 030	5 952 521	45 023	46 325	1 045 644	990 559	5 209 807	945 721
Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part			0,28	0,48	0,29	0,50	1,33	1,38	1,38	1,42	0,30	0,52

Voir les notes aux états financiers.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 966 301	1 039 472
Ajustements pour :		
(Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 259 204)	192 587
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net	(1 616 004)	(1 071 731)
Achat de placements	(28 106 960)	(6 900 476)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	29 130 271	11 008 388
Revenus de dividendes	(361 376)	(388 417)
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt versées	369 708	384 121
Retenues d'impôt versées	988	6 691
Intérêts aux fins de distribution	(122 313)	(122 231)
Intérêts reçus	132 304	128 826
Montant à recevoir du gestionnaire	56 822	55 718
Charges à payer	14 237	(2 618)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	1 204 774	4 330 330
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Trésorerie acquise à l'émission de parts du Portefeuille de revenu équilibré NCM (note 4)	557 385	-
Produit de l'émission de parts rachetables	4 661 026	1 446 753
Montant versé au rachat de parts rachetables	(6 266 545)	(5 515 638)
Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements	(66 970)	(81 582)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(1 115 104)	(4 150 467)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	89 670	179 863
Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 296)	290
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	311 564	131 411
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	399 938	311 564

Voir les notes aux états financiers.

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT				
Fonds mondial de dividendes Plus Kipling, série M	62 000	1 149 331	1 193 488	
Fonds de croissance mondiale Plus Kipling, série M	45 000	1 140 672	1 172 164	
Fonds d'obligations de sociétés à large spectre Lysander-Canso	71 524	1 008 381	1 014 193	
Fonds canadien de base NCM, série O	280	10 711	12 382	
Fonds mondial de base NCM, série O	4 000	202 422	236 220	
Fonds international de base NCM, série O	76 400	2 314 070	2 374 986	
Fonds d'obligations de sociétés Pender, cat. O	180 564	2 017 685	2 054 692	
		7 843 272	8 058 125	34,1 %
TOTAL – ACTIONS DE FONDS COMMUNS DE PLACEMENT		7 843 272	8 058 125	34,1 %
ACTIONS CANADIENNES				
Consommation discrétionnaire				
Martinrea International Inc.	6 800	72 575	77 860	
		72 575	77 860	0,3 %
Énergie				
CES Energy Solutions Corp.	16 500	91 294	123 420	
Gibson Energy Inc.	2 200	50 491	48 862	
Headwater Exploration Inc.	9 500	62 206	60 135	
Keyera Corp.	1 700	60 211	71 689	
Peyto Exploration & Development Corp.	6 300	82 594	97 020	
Secure Energy Services Inc.	8 100	77 847	99 063	
Topaz Energy Corp.	4 600	108 709	118 910	
Whitecap Resources Inc.	8 400	84 511	84 840	
		617 863	703 939	3,0 %
Services financiers				
Alaris Equity Partners Income Trust	6 600	106 937	116 292	
Groupe Canaccord Genuity Inc.	6 600	55 693	59 334	
Banque Canadienne de l'Ouest	1 700	43 671	91 511	
EQB Inc.	1 300	99 393	135 525	

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
goeasy Ltd.	800	125 217	144 752	
Guardian Capital Group Ltd., cat. A	1 600	69 258	65 120	
Propel Holdings Inc.	2 000	47 994	56 860	
		<u>548 163</u>	<u>669 394</u>	<u>2,8 %</u>
Produits industriels				
ADENTRA Inc.	1 300	50 670	55 133	
AG Growth International Inc.	1 500	82 473	81 195	
Bird Construction Inc.	2 600	64 747	62 790	
Black Diamond Group Ltd.	6 600	53 129	64 680	
Dexterra Group Inc.	12 600	74 236	86 436	
Element Fleet Management Corp.	2 400	50 592	69 024	
Exchange Income Corp.	2 100	107 146	107 982	
Information Services Corp., cat. A	2 500	58 246	72 275	
Mullen Group Ltd.	8 000	111 573	113 840	
Corporation Wajax	2 700	68 897	68 850	
		<u>721 709</u>	<u>782 205</u>	<u>3,3 %</u>
Technologies de l'information				
Celestica Inc.	1 600	113 477	110 624	
Constellation Software Inc., bons de souscription, 2028-08-22	20	–	–	
TECSYS Inc.	2 100	75 519	84 420	
		<u>188 996</u>	<u>195 044</u>	<u>0,8 %</u>
Matières				
Alamos Gold Inc., cat. A	3 600	57 197	97 020	
		<u>57 197</u>	<u>97 020</u>	<u>0,4 %</u>
Immobilier				
CT REIT	5 100	82 052	81 039	
FirstService Corp.	300	64 717	74 133	
FPI Granite	1 000	75 680	81 630	
		<u>222 449</u>	<u>236 802</u>	<u>1,0 %</u>
Services publics				
Superior Plus Corp.	11 500	113 834	85 560	
		<u>113 834</u>	<u>85 560</u>	<u>0,4 %</u>
TOTAL – ACTIONS CANADIENNES		<u>2 542 786</u>	<u>2 847 824</u>	<u>12,0 %</u>
FNB CANADIENS D'OBLIGATIONS				
Fonds négociés en bourse				
FNB d'épargne à intérêt élevé CI	9 200	460 615	460 506	
FINB iShares Canadian Universe Bond	16 900	484 271	483 847	
		<u>944 886</u>	<u>944 353</u>	<u>4,0 %</u>
TOTAL – FNB CANADIENS D'OBLIGATIONS		<u>944 886</u>	<u>944 353</u>	<u>4,0 %</u>

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
FNB CANADIENS D' ACTIONS				
Fonds négociés en bourse				
FINB iShares Core S&P/TSX Capped Composite	30 500	1 065 824	1 164 795	
FNB mondial à facteur momentum Vanguard	15 600	914 031	949 572	
		<u>1 979 855</u>	<u>2 114 367</u>	<u>8,9 %</u>
TOTAL – FNB CANADIENS D' ACTIONS		<u>1 979 855</u>	<u>2 114 367</u>	<u>8,9 %</u>
FNB AMÉRICAINS D' OBLIGATIONS				
Fonds négociés en bourse				
FNB iShares U.S. Fallen Angels USD Bond	18 600	670 202	686 990	
		<u>670 202</u>	<u>686 990</u>	<u>2,9 %</u>
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D' OBLIGATIONS		<u>670 202</u>	<u>686 990</u>	<u>2,9 %</u>
FNB AMÉRICAINS D' ACTIONS				
Fonds négociés en bourse				
FINB iShares NASDAQ 100 (couvert en \$ CA)	46 900	2 357 997	2 365 636	
FNB indiciel S&P 500 Vanguard	34 300	4 568 936	4 735 115	
		<u>6 926 933</u>	<u>7 100 751</u>	<u>30,0 %</u>
TOTAL – FNB AMÉRICAINS D' ACTIONS		<u>6 926 933</u>	<u>7 100 751</u>	<u>30,0 %</u>
TOTAL – FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE		<u>10 521 876</u>	<u>10 846 461</u>	<u>45,8 %</u>
OBLIGATIONS CANADIENNES (valeur nominale en \$ CA, sauf indication contraire)				
Sociétés				
AltaGas Ltd., rachetables, 2,166 %, 2027-03-16	210 000	197 673	202 740	
La Banque de Nouvelle- Écosse, 1,850 %, 2026-11-02	160 000	151 574	154 997	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream, rachetables, série A, 1,662 %, 2025-12-22	160 000	158 211	155 832	
Banque Équitable, 3,362 %, 2026-03-02	110 000	105 651	109 090	
Fairfax Financial Holdings Ltd., rachetables, 4,250 %, 2027-12-06	160 000	154 098	162 608	
Financière General Motors du Canada Ltée, 1,700 %, 2025-07-09	160 000	155 334	157 260	
goeasy Ltd., rachetables, 4,375 %, 2026-05-01	110 000	142 772	146 692	
Banque Manuvie du Canada, 1,337 %, 2026-02-26	160 000	153 168	155 430	
Rogers Communications Inc., 3,100 %, 2025-04-15	110 000	106 882	109 394	
		<u>1 325 363</u>	<u>1 354 043</u>	<u>5,8 %</u>
TOTAL – OBLIGATIONS CANADIENNES		<u>1 325 363</u>	<u>1 354 043</u>	<u>5,8 %</u>

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 septembre 2024

(en dollars canadiens)

Description	Nombre d'actions/ de bons de souscription/ valeur nominale	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
AMÉRICAINES (valeur nominale en \$ US)				
Sociétés				
Mastercard Inc., rachetables, 3,300 %, 2027-03-26	160 000	212 320	213 093	0,9 %
		<u>212 320</u>	<u>213 093</u>	<u>0,9 %</u>
TOTAL – OBLIGATIONS AMÉRICAINES		212 320	213 093	0,9 %
TOTAL – OBLIGATIONS		1 537 683	1 567 136	6,7 %
Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen		(2 622)		
TOTAL DES PLACEMENTS		22 442 994	23 319 546	98,6 %
Autres actifs, moins les passifs			339 376	1,4 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			23 658 922	100,0 %

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

1. Entité présentant l'information financière

Le Portefeuille équilibré d'actions mondiales NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 27 août 2018 et modifiée le 21 mai 2024. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : Dome Tower, 333 – 7th Avenue S.W., bureau 1800, Calgary (Alberta) T2P 2Z1. Le 21 mai 2024, le Portefeuille de croissance et de revenu NCM a été renommé Portefeuille équilibré d'actions mondiales NCM.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Cependant, la valeur d'une part de fiducie d'une catégorie peut différer de la valeur d'une part de fiducie d'une autre catégorie, selon la valeur liquidative de la catégorie en question.

Gestion d'actifs NCM est le gestionnaire de fonds de placement et le gestionnaire de portefeuille (le « gestionnaire »). CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire (le « dépositaire ») du Fonds.

Le Fonds (dans le présent contexte, le « Fonds de fonds ») peut investir dans des titres d'autres fonds faisant partie de la Gamme de Fonds NCM (dans le présent contexte, chacun des fonds est un fonds sous-jacent).

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité telles que les publie l'International Accounting Standards Board. Les informations significatives sur les méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour tous les exercices présentés.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 5 décembre 2024 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication.

b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements et des dérivés, qui sont évalués à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière uniforme les méthodes comptables exposées ci-dessous pour tous les exercices présentés dans les états financiers.

Le Fonds a adopté *Informations à fournir sur les méthodes comptables* (modifications de l'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2) le 1^{er} octobre 2023. Bien que les modifications n'aient pas entraîné de changements de méthodes comptables en soi, elles ont eu une incidence sur les informations à fournir sur les méthodes comptables dans les états financiers. Les modifications exigent la présentation d'informations « significatives » sur les méthodes comptables plutôt que la présentation d'informations sur les principales méthodes comptables.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Les modifications fournissent également des directives quant à l'application du concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables, dans le but d'aider les entités à fournir des informations utiles sur les méthodes comptables qui leur sont propres et qui aideront les utilisateurs à comprendre les autres informations dans les états financiers.

a) Actifs financiers et passifs financiers

i) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de cette norme, les actifs doivent être initialement comptabilisés à la juste valeur, puis ultérieurement évalués au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ou les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN.

Le Fonds classe les actifs financiers et les passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, le Fonds comptabilise tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'il gère les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur conformément à sa stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

ii) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la JVBRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

iii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles.

Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la juste valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des obligations, des titres adossés à des créances mobilières et des prêts garantis correspond à un prix se situant entre le dernier cours acheteur et le dernier cours vendeur fournis par un service d'établissement des prix indépendant, selon le fournisseur de services retenu.

Il n'y a pas de différence entre la juste valeur à des fins d'établissement des prix et la juste valeur à des fins comptables.

v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

vi) Instruments particuliers (suite)

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.

Le coût moyen ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

f) Impôt sur le résultat

Au 30 septembre 2024, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt.

C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.

Toutefois, certains revenus de dividendes et d'intérêts reçus par le Fonds sont assujettis à une retenue d'impôt dans leur pays d'origine. Les revenus qui font l'objet d'une telle imposition sont comptabilisés avant taxes et le montant retenu est comptabilisé à titre de charge d'impôt. Le Fonds a engagé une charge de 988 \$ au titre des retenues d'impôt pour l'exercice clos le 30 septembre 2024 (6 691 \$ au 30 septembre 2023).

g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de l'exercice.

La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

h) Conversion des monnaies étrangères

Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :

- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de l'exercice;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

i) Instruments financiers dérivés

Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés dans le cadre de ses autres stratégies de placement. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans l'état du résultat global.

4. Transferts d'actifs

Le 17 mai 2024, le Portefeuille de revenu équilibré NCM a transféré tous ses actifs nets au Portefeuille équilibré d'actions mondiales NCM en échange de parts. Par conséquent, à cette date, 93 541 parts de série A ont été émises pour une valeur liquidative de 2 549 974 \$, 99 702 parts de série F ont été émises pour une valeur liquidative de 2 887 527 \$ et 867 parts de série M ont été émises pour une valeur liquidative de 26 190 \$. Les actifs transférés se détaillent comme suit :

<i>(en dollars canadiens)</i>	17 mai 2024
Trésorerie et équivalents de trésorerie	557 385
Autres passifs, déduction faite des actifs	11 996
Placements à la juste valeur	4 894 310
Valeur des actifs reçus et des parts de fonds commun de placement émises	5 463 691

5. Évaluation de la juste valeur

a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données non observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de l'exercice au cours duquel le changement de méthode a eu lieu.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

5. Évaluation de la juste valeur (suite)

b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2024				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	2 847 824	–	–	2 847 824
FNB – FNB d'actions et d'obligations	10 846 461	–	–	10 846 461
Obligations	–	1 567 136	–	1 567 136
Fonds communs de placement	–	8 058 125	–	8 058 125
Total des placements	13 694 285	9 625 261	–	23 319 546

<i>(en dollars canadiens)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 septembre 2023				
Titres de sociétés ouvertes				
Actions	2 294 189	–	–	2 294 189
FNB – FNB d'actions et d'obligations	10 094 146	–	–	10 094 146
Obligations	–	2 155 393	–	2 155 393
Fonds communs de placement	–	1 995 630	–	1 995 630
Total des placements	12 388 335	4 151 023	–	16 539 358

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux pour l'exercice clos le 30 septembre 2024. Il y a eu un transfert du niveau 2 au niveau 1 pour le Fonds indicatif cybersécurité Evolve au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2023. Ce titre n'était pas négocié sur un marché actif au 30 septembre 2022, mais il était négocié sur un marché actif au 30 septembre 2023.

c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

6. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. La valeur comptable des obligations et des dérivés, y compris celle des obligations et des dérivés des fonds sous-jacents, des fonds communs de placement et des FNB représente l'exposition au risque de crédit en date du 30 septembre 2024 et du 30 septembre 2023. Cela s'applique aussi à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie de même qu'aux sommes à recevoir, car leur règlement intervient à court terme.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les sommes à recevoir présentent un faible risque de dépréciation en raison de leur nature à court terme.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de crédit (suite)

Le portefeuille des fonds, y compris les fonds sous-jacents, les fonds communs de placement et les FNB, peut être composé en partie d'instruments notés de qualité inférieure à la catégorie investissement par des agences de notation reconnues mondialement ou d'instruments non notés. Ces titres représentent un risque important en raison de l'incertitude qui entoure la capacité de l'émetteur à payer les intérêts et à rembourser le capital conformément aux modalités contractuelles. Les instruments de créance dont la notation est faible et ceux qui ne sont pas notés offrent généralement un meilleur rendement courant que les titres dont la notation est supérieure, mais ils comportent habituellement un risque plus élevé.

Aux 30 septembre 2024 et 2023, le Fonds était investi dans des titres de créance notés comme suit :

Titre de créance par note de crédit	% de l'actif sous gestion dans chaque catégorie	
	30 septembre 2024	30 septembre 2023
AA	–	1,6 %
A	2,3 %	4,0 %
BBB	3,8 %	4,8 %
Inférieur à BBB	0,6 %	2,3 %

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si l'une ou l'autre

des contreparties ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements ou de ses liquidités à une autre institution financière.

Le gestionnaire de portefeuille analyse la concentration du crédit en fonction de la contrepartie, du secteur et de l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds.

Mis à part les cas indiqués ci-dessus, il n'existait pas de concentration importante du risque de crédit lié aux contreparties au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds et ses fonds sous-jacents sont exposés aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou microcapitalisation entraînent parfois des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que les fonds sous-jacents doivent liquider leurs participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de liquidité (suite)

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements des fonds sous-jacents peuvent comprendre des instruments de participation non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le Fonds sous-jacent concerné ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments et d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides. Les passifs financiers résiduels jusqu'à l'échéance contractuelle sont tous exigibles sur demande.

Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix. La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds est conçu pour offrir aux investisseurs une appréciation du capital à long terme et un certain revenu courant en investissant, directement ou indirectement par l'entremise de placements dans des fonds sous-jacents, dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe de partout dans le monde.

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin

d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 2024 présente le détail du portefeuille du Fonds.

a) Risque de change

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers et effectuer des transactions libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. En outre, certains des fonds sous-jacents, des fonds communs de placement et des FNB peuvent détenir des placements en monnaies étrangères. Par conséquent, le Fonds est exposé au risque de fluctuation du taux de change entre le dollar canadien et ces autres monnaies.

À la date de présentation de l'information financière, le Fonds détenait 4,5 % (12,9 % au 30 septembre 2023) de sa valeur liquidative en dollars américains.

Analyse de sensibilité

Au 30 septembre 2024, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport à toutes les monnaies, toutes les autres variables étant par ailleurs maintenues constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué de 10 617 \$ (21 893 \$ au 30 septembre 2023). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

b) Risque de taux d'intérêt (suite)

Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Les prix des obligations de sociétés à rendement élevé varient en fonction du profil de crédit, de la liquidité et des variables fondamentales de leur émetteur, des variations des taux d'intérêt sous-jacents, ainsi que des entrées et des sorties de fonds du marché des rendements élevés.

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt aux 30 septembre 2024 et 2023. Il indique les actifs du Fonds à leur juste valeur, classés selon la date d'échéance.

30 septembre 2024	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Tous les montants sont en dollars canadiens				

Obligations	266 654	1 137 874	162 608	–
-------------	---------	-----------	---------	---

30 septembre 2023	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Tous les montants sont en dollars canadiens				

Obligations	578 203	576 381	840 530	160 279
-------------	---------	---------	---------	---------

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital.

Toutefois, le Fonds est en outre exposé à certains risques inhérents aux positions vendeur qu'il détient, le cas échéant. Le coût final revenant au Fonds pour l'acquisition des titres sous-jacents peut surpasser le passif figurant dans les états financiers.

C'est en diversifiant le portefeuille de titres que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % des indices sous-jacents du Fonds et de l'indice mixte, composé à 5 % de l'indice S&P des bons du Trésor canadien à 3 mois, à 27,5 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada, à 22,5 % de l'indice composé de rendement total S&P/TSX, à 31,5 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et à 13,5 % de l'indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros), pour les actions restantes faisant partie du portefeuille indiqués ci-après au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'environ les montants suivants :

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

6. Instruments financiers et risques connexes (suite)

Risque de marché (suite)

c) Autre risque de prix (suite)

(en dollars canadiens)	Indice de rendement total	Variation de l'actif net (\$)	
		2024	2023
Fonds sous-jacents			
	40 % indice de rendement total S&P/TSX 60, 30 % indice de rendement total S&P 500 (en \$ CA) et 30 % indice de rendement net		
Fonds mondial de dividendes Plus Kipling	Morningstar Developed Markets ex-North America Target Market Exposure (en \$ CA)	11 935	–
Fonds de croissance mondiale Plus Kipling	Indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ CA)	11 721	–
Fonds canadien de base NCM	Indice composé S&P TSX (rendement total) 70 % indice de rendement net Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en \$ US) et 30 % indice de rendement net	124	93
Fonds mondial de base NCM	Morningstar Developed Markets Target Market Exposure (en euros)	2 362	19 863
Fonds international de base NCM	Indice de rendement net Morningstar Developed Markets ex-North America Target Market Exposure (en \$ CA)	23 750	–
Total des fonds sous-jacents		49 892	19 956
Total des fonds communs de placement, à l'exclusion des fonds sous-jacents		30 689	–
Total des obligations		15 671	21 554
Total des actions		28 478	22 942
Total des FNB		108 465	100 942
Total		233 195	165 394

En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif. Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 30 septembre 2024 et au 30 septembre 2023 (en pourcentage du montant total des placements) :

Actions	2024	2023
Énergie	3,0 %	3,9 %
Matières	0,4 %	0,8 %
Produits industriels	3,4 %	2,4 %
Consommation discrétionnaire	0,3 %	0,6 %
Services financiers	2,9 %	3,8 %
Technologies de l'information	0,8 %	–
Services publics	0,4 %	0,7 %
Immobilier	1,0 %	1,6 %
Obligations	6,7 %	13,1 %
Fonds négociés en bourse	46,5 %	61,0 %
Fonds communs de placement	34,6 %	12,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Parts rachetables au gré du porteur

Le capital autorisé du Fonds est composé d'un nombre illimité de parts pouvant être émises en séries. Le Fonds offre actuellement cinq séries de parts : parts des séries A, F, M, T6 et F6. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions et les remboursements de capital en cas de liquidation ou de dissolution fondés sur la valeur liquidative de chaque série. Chaque série acquitte ses propres frais et charges. Les frais généraux qui ne sont pas propres à une série sont répartis proportionnellement en fonction du nombre moyen pondéré de parts de chaque série pour l'exercice. Les parts de la série A et de la série T6 sont assorties de frais prélevés à l'acquisition. L'investisseur devra verser au courtier une commission allant de 0 % à 5 % et payer des frais de rachat de 2 % s'il demande le rachat de ses parts dans les 30 jours suivant leur acquisition.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

Les parts de la série F sont vendues à des acheteurs inscrits à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès de leur courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série F6 sont vendues sans commission, pourvu que l'acheteur soit inscrit à un programme de services contre rémunération ou à un programme intégré auprès du courtier. Des frais de rachat de 2 % sont imputés si le rachat des parts de la série F6 est demandé dans les 30 jours suivant leur acquisition.

Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public.

Les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective.

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au cours des exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023 s'analyse comme suit :

Série A	2024	2023
Solde à l'ouverture	370 004	426 631
Titres émis en contrepartie d'actifs transférés (note 4)	93 541	–
Titres émis au réinvestissement de distributions	2 924	8 131
Titres émis contre trésorerie	5 058	32 122
Titres rachetés contre trésorerie	(148 639)	(96 880)
Solde au 30 septembre	322 888	370 004

Série F	2024	2023
Solde à l'ouverture	232 219	306 212
Titres émis en contrepartie d'actifs transférés (note 4)	99 702	–
Titres émis au réinvestissement de distributions	2 214	5 178
Titres émis contre trésorerie	3 411	5 281
Titres rachetés contre trésorerie	(62 284)	(84 452)
Solde au 30 septembre	275 262	232 219

Série T6	2024	2023
Solde à l'ouverture	2 184	2 746
Titres rachetés contre trésorerie	(273)	(562)
Solde au 30 septembre	1 911	2 184

Série F6	2024	2023
Solde à l'ouverture	44 936	52 969
Titres rachetés contre trésorerie	(2 658)	(8 033)
Solde au 30 septembre	42 278	44 936

Série M	2024	2023
Solde à l'ouverture	35 557	43 952
Titres émis en contrepartie d'actifs transférés (note 4)	867	–
Titres émis au réinvestissement de distributions	358	1 010
Titres émis contre trésorerie	151 108	18 498
Titres rachetés contre trésorerie	(22 204)	(27 903)
Solde au 30 septembre	165 686	35 557

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

30 septembre 2024	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	1 284	1 047	7
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	309	234	2
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	4,15 \$	4,48 \$	3,64 \$

30 septembre 2024	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	178	451
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	44	102
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	4,07 \$	4,43 \$

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

7. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Parts rachetables au gré du porteur (suite)

30 septembre 2023	Série A	Série F	Série T6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	462	426	3
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	402	258	3
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,15 \$	1,65 \$	1,14 \$

30 septembre 2023	Série F6	Série M
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars)	67	82
Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)	50	40
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	1,34 \$	2,04 \$

8. Parties liées, frais de gestion, charges et principaux contrats

a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A et la série T6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,85 % de la valeur liquidative de la série. La série F et la série F6 ont versé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 0,85 % de la valeur liquidative de la série. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement. Les parts de la série M ne peuvent pas être achetées par le public. Le gestionnaire et les membres de son groupe offrent des services de gestion de patrimoine, y compris des comptes gérés et à honoraires de la marque Cumberland Private Wealth, et les parts de série M sont uniquement offertes aux fins de placement par l'intermédiaire de ces comptes. Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série M.

Les charges à payer au 30 septembre 2024 comprennent une somme de 20 522 \$ (19 806 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation du Fonds, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les frais d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Au 30 septembre 2024, les charges à payer comprennent un montant de 1 466 \$ (1 637 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces frais.

c) Recouvrement de charges d'exploitation

Le gestionnaire a convenu d'absorber certaines charges liées à certains des Fonds. Ces absorptions peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le montant à recevoir du gestionnaire au 30 septembre 2024 inclut une somme de néant (56 882 \$ au 30 septembre 2023) relativement à ces charges.

PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ D' ACTIONS MONDIALES NCM (AUPARAVANT, PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ET DE REVENU NCM)

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2024 et 2023

9. Liens avec des entités structurées non consolidées

Le Fonds détient des intérêts dans des entités structurées qu'il ne consolide pas. L'objectif du placement consiste à gérer les actifs au nom d'investisseurs tiers et, pour le gestionnaire de placements, d'en tirer un revenu sous forme de frais. Ces véhicules sont financés par l'émission de parts à des investisseurs.

Le tableau ci-dessous présente les intérêts détenus par le Fonds dans des entités structurées non consolidées. Le risque de perte se limite à la valeur comptable des actifs financiers détenus.

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2024		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds canadien de base NCM	15 162 461 \$	12 382 \$
Fonds mondial de base NCM	33 452 879	236 220
NCM Opportunities Corp.		
Fonds international de base NCM	13 058 616	2 374 986
Fonds Kipling		
Fonds mondial de dividendes Plus Kipling	135 915 160	1 193 488
Fonds de croissance mondiale Plus Kipling	153 634 992	1 172 164
Total	351 222 108 \$	4 989 240 \$

	Total de l'actif net des fonds	Valeur comptable incluse dans les placements
(en dollars canadiens)		
30 septembre 2023		
NCM Core Portfolios Ltd.		
Fonds canadien de base NCM	11 136 040 \$	9 304 \$
Fonds mondial de base NCM	35 315 310	1 986 326
Total	46 451 350 \$	1 995 630 \$

Au cours des exercices clos le 30 septembre 2024 et le 30 septembre 2023 le Fonds n'a fourni aucun soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'avait aucune intention de leur fournir un tel soutien ni quelque autre soutien que ce soit.

Le Fonds peut racheter quotidiennement des parts des fonds de placement ci-dessus à la valeur liquidative par part de leur série respective.

10. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage de 12 399 \$ (5 157 \$ au 30 septembre 2023) à l'égard des opérations de portefeuille de l'exercice, qui ont été comptabilisées dans les coûts d'opérations dans les états du résultat global.



333 7 Avenue S.O., bureau 1800 Calgary (Alberta) T2P 2Z1
(877) 431-1407 | ncminvestments.com